



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT  
**eau  
seine  
NORMANDIE**  
Agence de l'eau



**Serein et  
Armance**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Le CEN & le SMBVA restaurent et protègent la biodiversité de la vallée du Créanton

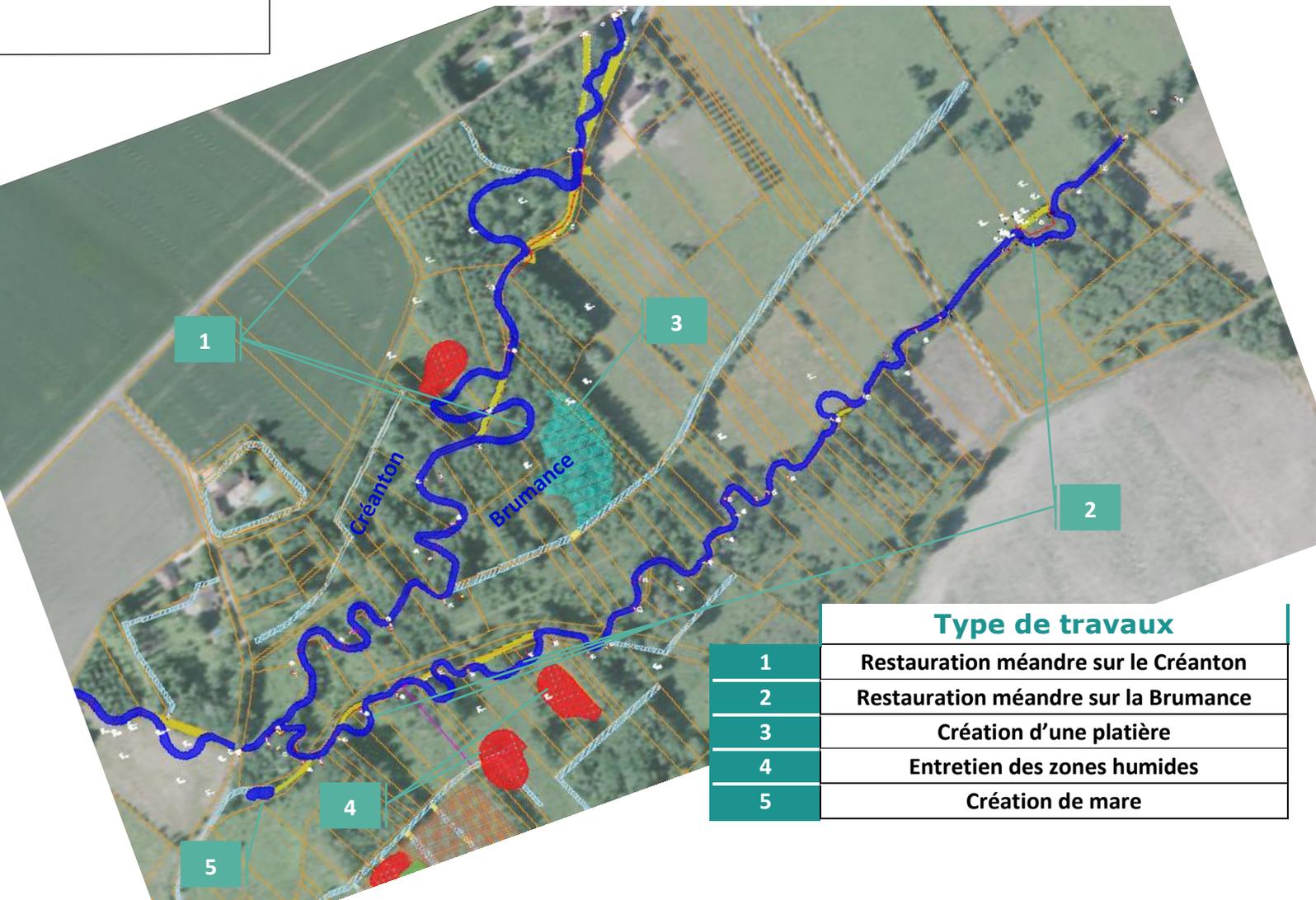


### Le projet

Le Créanton, la Brumance et leurs zones humides d'accompagnement ont subi d'important travaux de modification hydraulique par le passé (*curage des cours d'eau, suppression de méandres, drainage de zones humides...*).

Ces aménagements historiques ont altéré l'écologie et appauvri la biodiversité de ces milieux remarquables.

Afin de restaurer le fonctionnement naturel des écosystèmes et favoriser la biodiversité le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CEN) et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) travaillent à l'émergence d'un projet de restauration et de protection des écosystèmes humides de la vallée du Créanton.



#### Type de travaux

1	Restauration méandre sur le Créanton
2	Restauration méandre sur la Brumance
3	Création d'une platière
4	Entretien des zones humides
5	Création de mare

# Ce projet passe par quelques acquisitions par le CEN

Le CEN se positionne sur l'acquisition de zones humides pour protéger la biodiversité remarquable.

Aux abords du Créanton, des milieux humides particuliers sont présents notamment du fait de sols marqués par la présence d'argile et de tourbe. Les parcelles jouxtant le cours d'eau sont donc plus humides et en lien avec les nombreuses sources et drains qui sont présents sur les coteaux.



Il subsiste encore des vestiges d'une flore des prairies humides au sein des clairières dans les anciennes peupleraies, comme des orchidées sauvages (l'Orchis couleur de chair). Un papillon, des prairies humides, appelé Cuivré des Marais, apprécie la diversité des prairies et notamment la richesse en fleurs lui procurant sa nourriture. Sa chenille se développe uniquement sur des pieds d'oseille sauvage.

La Loutre y était également présente jusque dans les années 70.



Les parcelles achetées par le CEN participeront à limiter l'impact des crues sur le reste de la vallée par leur engorgement en eau. Leur gestion visera à une diversité des pratiques au sein de cette vallée pour que cohabitent peupleraies, prairies et forêts naturelles.

## Les autres actions pour protéger la ressource en eau et la biodiversité sur la Commune ...

### - Animation agricole captage du captage

Le captage du « puit du Créanton » alimente en eau potable le hameau du Ruet, Venizy et Saint-Florentin (qui en assure la maîtrise d'ouvrage). En 2013, une démarche de Bassin d'Alimentation de Captage (BAC) a été lancée afin de préserver la qualité de la ressource en eau. Ainsi, plusieurs actions sont menées sur ce périmètre : mesure de quantité d'azote dans le sol et mesures de biomasse pour piloter la fertilisation des cultures, maximisation de la couverture végétale pour limiter les fuites d'azote dans la nappe phréatique ou encore développement des techniques alternatives de désherbage (notamment mécaniques).

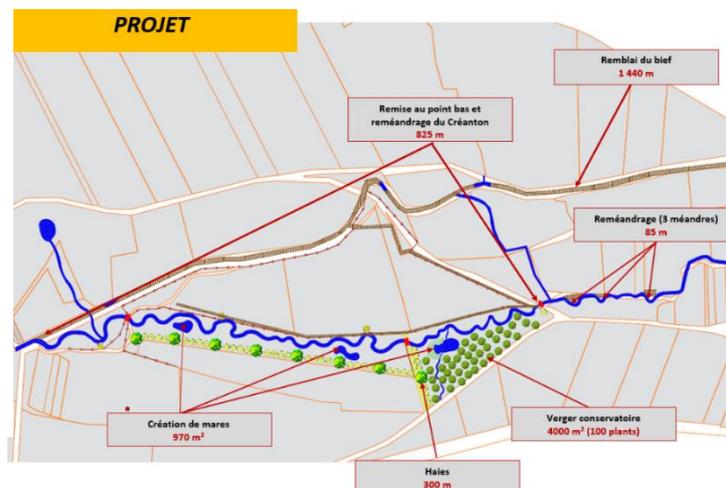
### - Etude ZH PLU :

Consciente de l'importance des zones humides et afin d'assurer leur préservation, la Commune de Venizy a décidé de réaliser un inventaire de ses zones humides sur l'intégralité de son territoire communal et de les protéger en les intégrant au Plan Local d'Urbanisme (document d'urbanisme régissant les règles de construction sur la commune).

### - Restauration Créanton à l'amont de Venizy : 200 000 € TTC

Le SMBVA, avec le soutien de la commune de Venizy travaille depuis plus de 3 ans sur un projet très ambitieux de remise au point bas de plus d'un kilomètre du Créanton au droit du moulin d'En-haut afin de restaurer la biodiversité et la fonctionnalité de ce cours d'eau.

**Les travaux devraient débuter dès l'accord administratif !**



## Les informations utiles

Matthias ALLOUX – Technicien rivière  
Cedric FOUTEL - Chargé de projet



06.40.08.57.54  
06.16.61.01.74

<https://www.bassin-armancon.fr/>  
<https://www.cen-bourgogne.fr/>